

Pays : **République Islamique de Mauritanie**

Projet : **Projet d'extension des Capacités du Centre National de Cardiologie (PEC-CNC) à Nouakchott**

Service de consultant : **Elaboration de toutes les études architecturales et techniques de l'extension du Centre National de Cardiologie**

AMIN° : **01/CPMP-CNC/2025**

Date : **28 avril 2025**

## **Avis de Manifestations d'Intérêt pour les études architecturales de l'extension du Centre National de Cardiologie**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un engagement de financement de la Banque Islamique de Développement (BID), destiné à la réalisation des travaux et l'acquisition des biens et services relatifs à l'Extension des capacités du Centre National de Cardiologie afin que cette structure puisse mieux répondre aux besoins croissants des populations en matière de soins spécialisés. Le Gouvernement, représenté par le Ministère de la Santé, a l'intention de lancer, par anticipation, à travers le CNC qui est le bénéficiaire du projet, les procédures de sélection d'un bureau d'études ou d'un cabinet d'architecture pour élaborer les études architecturales préalables du projet.

Les services requis comprennent l'ensemble des études architecturales et techniques relatives au projet d'extension du Centre National de Cardiologie (une extension des capacités d'environ 75% des capacités actuelles et qui sera construite sur une superficie d'environ 12000 m<sup>2</sup>).

La mission devra être exécutée par une équipe composée au minimum de :

- a) un architecte qui sera le chef de mission avec une expérience confirmée dans ce genre de projets (Hôpitaux en général de 100 lits et plus et les centres spécialisés en particulier de même envergure) ;
- b) Un ingénieur Génie Civil, qui sera responsable du volet dimensionnement des structures et la validation de tous les documents techniques relatifs au DAO;
- c) Un spécialiste de la gestion des projets notamment la programmation et la planification des projets d'infrastructures hospitalières,
- d) Des experts dans les domaines techniques nécessaires pour la bonne conception et exécution du projet (Ingénierie Biomédicale, électricité, fluides, gaz médicaux, confort thermique et acoustique, protection de l'environnement, plomberie, froids, ....etc.),

**Le Centre National de Cardiologie, en vue d'établir une short liste de bureaux qualifiés,** invite les candidats ayant les qualifications demandées à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les bureaux intéressés doivent fournir les preuves qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (tableau des expériences indiquant la liste des contrats, leur montant, les

bénéficiaires et les dates de réalisation et les attestations de leur exécution établies par les maitres d'ouvrage).

Les consultants (bureaux et/ou cabinets) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives à conditions de fournir les actes de groupements établis dans les conditions prévues en la matière.

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualité et cout (SBQC).

L'évaluation des manifestations d'intérêts sera faite sur la base de la grille ci-après :

**1) Organisation technique et managériale du cabinet ou du bureau : (15 points)**

À accorder selon la présentation du bureau son organisation interne, ses moyens et les domaines de son activité

**2) Expérience générale : (20 points)**

À raison de 4 points par mission relative aux études techniques des infrastructures sanitaires (jusqu'à cinq missions).

**3) Expérience spécifique dans le domaine hospitalier (minimum 100 lits) : (60 points)**

À raison de 06 points par mission d'un projet d'Hôpital d'envergure et de complexité similaire au cours des dix dernières années (jusqu'à 10 études pour des hôpitaux d'envergure et de complexité similaire),

**4) Connaissance de l'environnement : (5 points) :**

A raison d'un (1) point par mission dans l'un des pays de la sous-région (pays du Magreb et pays de l'Afrique de l'ouest).

Un bureau d'étude ou un Cabinet (à titre individuel ou en groupement fondé dans les conditions en vigueur) sera sélectionné en conformité avec à la fois, les règles et Directives de la BID et les procédures de passation des marchés publics en Mauritanie.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Dr Ahmed Eba Elwelaty, Directeur du Centre National de Cardiologie, tél : 46289833, e-mail : [docteuraba@cnc.mr](mailto:docteuraba@cnc.mr)

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées au plus tard le 12- 06 - 2025 à 12 H TU : à l'adresse ci-dessous :

Commission de Passation des Marchés du Centre National de Cardiologie, bâtiment administration, bureau du secrétariat des achats (Bureau n°171), Zone Universitaire, Rue Elhacen Ould Zein, Nouakchott-Mauritanie, ou par courrier électronique suivant: [sec\\_achat@cnc.mr](mailto:sec_achat@cnc.mr) copie : [sec\\_direction@cnc.mr](mailto:sec_direction@cnc.mr).

Horaires de travail : du lundi au jeudi de 8h à 17h et vendredi de 8h à 11h.

**Pr Ahmed Eba Elwelaty**  
**Directeur du Centre National de Cardiologie**

